Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - **Septembre 2020, n° 2**

ÎLE D'ARZ
DEBOUT ET TENONS

Le mot du maire

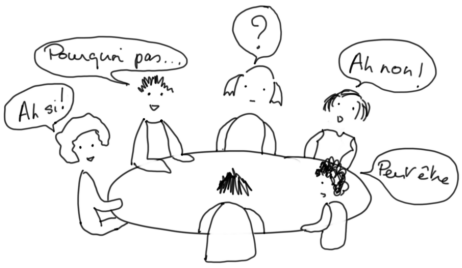

Engagez-vous !

On en a rêvé, on en a beaucoup parlé, maintenant il faut la vivre !
La démocratie participative, ce n'est pas seulement des mots, des incantations, c'est aussi de l'action. Et celle-ci a commencé ce samedi 29 août avec un exercice « grandeur nature » sur la place Capote. Une expérience prometteuse qui doit donner la tonalité de toute notre mandature.

Dans ce numéro 2 du Petit Courrier vous découvrirez les premières commissions extra-municipales qui vont vous permettre d'être des acteurs de la vie de notre île. La rénovation de la petite « Place Capote » bien sûr, mais aussi la protection de notre trait de côte et la lutte contre l'érosion de notre littoral sont autant d'occasions de vous impliquer. Ce sont nos toutes premières commissions, d'autres suivront. Alors, n'hésitez pas : engagez-vous !

Vous découvrirez aussi les projets sur lesquels nous travaillons actuellement : Conseil des Jeunes, terrain de sport, logements communaux, salle d'attente « tout temps » à la gare maritime etc, etc…

En temps voulu, ces projets, nous vous les soumettrons, nous en discuterons.

Nous en sommes convaincus : citoyens et élus doivent travailler ensemble.
C'est pourquoi je ne résiste pas au plaisir de vous citer Jo Spiegel, maire d'une petite commune du Haut-Rhin : « Ce n'est pas parce que les élus sont élus qu'ils ont la science infuse. Et ce n'est pas parce que les habitants ne sont pas élus qu'ils détiennent la vérité. »

Le titre de son livre : Et si on prenait - enfin ! - les électeurs au sérieux ?

Chiche !

Jean Loiseau

La Vie des commissions

« GERER ET PREVOIR »

Le bâtiment de la poste

L'équipe municipale précédente a engagé un projet de rénovation du bâtiment de la poste afin de réhabiliter ce lieu vétuste et disposer d'un bureau de poste mieux adapté et répondant aux normes en vigueur. Nous prenons le relais de ce dossier qui est déjà bien avancé en optimisant l'espace de ce grand bâtiment (3 niveaux) et en y apportant des activités complémentaires.

Au RDC, outre une nouvelle agence postale communale, un espace d'accueil Santé/Social sera créé. Il permettra d'améliorer l'offre de soin sur la commune. Aux niveaux 2 et 3, des logements communaux permettront l'installation d'actifs et de proposer un hébergement provisoire (urgence, gendarmes).

C'est avec ce nouveau cahier des charges que nous avons rencontré les architectes mi-août. Les coûts de ce nouveau projet seront revus à la hausse. L'Association des Iles du Ponant et l'État nous soutiennent dans cette démarche. Fin Septembre nous devrions avoir des données chiffrées de cette révision de programme pour pouvoir procéder à de nouvelles demandes de subventions et pouvoir engager des travaux en 2021.

Nadège Le Roux

« HABITER ET HARMONISER »

Place Capote : du grain à moudre

Vous étiez 44 à être réunis samedi 29 août au matin afin de réfléchir et faire des propositions d'aménagement pour la « place Capote » et la venelle Tatibouët.

Sept tablées ont débattu séparément sur la sécurité, l'aménagement, l'embellissement et l'entretien de ces lieux. Elles ont chacune fait des propositions écrites ou graphiques et nommées un représentant par table pour la prochaine réunion de la commission participative qui se réunira salle du conseil municipal de la Mairie le Vendredi 18 Septembre 2020 à 10h.

L'ensemble des problématiques a été soulevé sans tabou, depuis le nom de la place, son histoire, son usage diversifié, sa mise en valeur et la place des voitures !

De ces propositions et orientations doit naître un ou plusieurs projets d'aménagement qui aient du sens pour tous.

De l'aire de battage du 19ème siècle à la graineterie du 21ème, il y a encore la place pour de nombreuses propositions.

Un grand merci à toutes les participantes et participants.

Il nous reste encore bien « du grain à moudre » pour la prochaine réunion.

Nicole L'Alexandre et Michel Dudon

Au-delà de l'aménagement de la place Capote, c'était une première expérience d'une forme locale de démocratie participative sur un sujet très concret. Elle repose sur quelques règles simples mises en pratique au sein de petits groupes de 5 à 7 personnes : s'écouter, suspendre son jugement et ses « à priori », faire part de ses besoins et penser aussi « intérêt général ». C'est dans ce climat que les échanges ont eu lieu et été constructifs. Et ce n'est qu'un début !

« ENTRETENIR ET NAVIGUER »

Les mouillages

Les mouillages ont été en majeure partie remis en état en début de saison. La société ISMER interviendra à la fin de l'été pour terminer ce travail et remettre en état les derniers mouillages détériorés pendant l'été.
Les cartes de circulation des bateaux occupant les mouillages doivent être communiquées à la mairie ; elles sont indispensables pour la bonne gestion de l'AOT (autorisation d'occupation du territoire). Une campagne sera lancée dans les prochains mois afin de les recueillir.
Aujourd'hui, 58% des mouillages sont mutualisés. Les propriétaires de mouillages non mutualisés sont priés de les remettre en état dans les plus brefs délais conformément à la convention signée.
Afin de garantir une complète transparence, une commission extra-municipale va être créée pour participer à l'attribution des mouillages disponibles.
A ce jour 44 personnes sont sur la liste d'attente.
Nous remercions Mari Halloin qui gère avec la plus grande bienveillance le service de rade de Penera.

Frelon Asiatique, l'île d'Arz n'est pas épargnée

Un danger réel…
L'Ile d'Arz offre les conditions idéales d'accueil au frelon asiatique : climat tempéré, taux d'humidité propice à sa nidification et large garde-manger à proximité.
Il est dangereux pour l'homme d'autant que son activité est accrue en période estivale.
Si vous découvrez un nid ne tentez pas de le détruire.
Les entrées multiples dans les nids rendent leur destruction compliquée. En particulier se sentant menacé, les frelons asiatiques continuent à proliférer en formant un groupe qui migrera et formera une nouvelle colonie.
En pratique …. En cas de présence de nid à moins de 8 mètres de haut, il faut contacter notre référent mairie au 06 19 50 12 22 ou le secrétariat de la mairie au : 02 97 44 31 14.
Au-delà contacter Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) au : 02 97 68 14 24

Entretien et taille des haies

L'élagage et la taille des branches d'arbres, des racines, des arbustes et des haies en bordure des voies publiques ou privées doivent être effectués régulièrement afin de ne pas gêner le passage et garantir la sécurité des personnes.

Rappels des distances minimales d'implantation par rapport aux limites de terrain :
- pour les plantations de plus de 2 mètres de haut, au moins 2 mètres.
- pour les plantations de moins de 2 mètres de haut, au moins à 0,50 mètre.

Si un accident survenait en raison d'un débord important d'une haie, la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée. La mairie, si elle le juge nécessaire, peut également faire procéder d'office aux travaux d'élagage aux frais du contrevenant.

Stéphane Buzenet

« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Covid 19 : toujours elle !

La pandémie n'en finit pas d'évoluer, de sournoisement surgir en cluster çà et là. Sur notre île, la vigilance reste donc de mise.
Un grand merci à tous celles et ceux qui respectent les gestes barrière, la distanciation, le lavage des mains et le port du masque, et en particulier à nos commerçants.
Aujourd'hui ce sont majoritairement des personnes de la génération 20 à 35 ans qui sont porteuses du virus, et heureusement elles n'en subissent que peu les conséquences mais elles doivent savoir qu'elles contribuent à la diffusion de la COVID 19. Merci à elles de respecter les règles de protection…
En effet si nous pouvons nous réjouir que les formes graves aient diminuées, nous devons continuer à nous protéger et à protéger les autres, en particulier les personnes vulnérables et celles de plus de 65 ans ….
Si vous avez des difficultés pour vous procurer un masque, vous pouvez passer à la mairie (aux heures d'ouverture bien sûr !).

Un Service Social de proximité

Nous vous proposons une réunion publique avec Mme Caro, assistante sociale et Mme Lecèdre, responsable des services sociaux du département. Elles seront accompagnées d'une représentante de la la PMI (Protection Maternelle et infantile) Elles nous exposeront toutes les compétences et actions possibles pour soulager les difficultés que les Iledarais peuvent rencontrer au quotidien (prévention, administratif, aides...)
Venez échanger jeudi 8 octobre 2020 à 17h salle du Gourail.

Philippe ROUGIER

Réserve communale : appel à bénévoles

La réserve communale de sécurité civile de l'île d'Arz a été créée en 2008.
Son rôle est d'apporter son concours au Maire dans les situations de crise, de secours et dans les actions de préparation et d'information de la population.
Elle est constituée de volontaires bénévoles.
Les membres de la réserve de sécurité civile de la commune suivent, auprès des pompiers, quelques heures de formation dans l'année et s'entraînent un après-midi par mois : formation aux matériels utilisés, premiers secours, utilisation de défibrillateur etc. Sous les ordres du commandant de l'opération de secours.
Ils sont susceptibles d'intervenir dans les domaines suivants :
Aide au brancardage et aux secours des victimes.
Acheminement de matériels et aide à l'établissement de tuyaux d'incendie et à leur alimentation en eau.
Ravitaillement alimentaire des secours sur des opérations d'ampleur ou de longue durée.
Cette réserve doit être reconstituée et renforcée.
Nous recherchons des volontaires, en bonne forme physique pour participer à ces opérations et venir ponctuellement en aide aux pompiers de l'île.
Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie qui transmettra au responsable du centre de secours.
Un grand merci à tous ceux qui seront volontaires, nous avons besoin de vous.

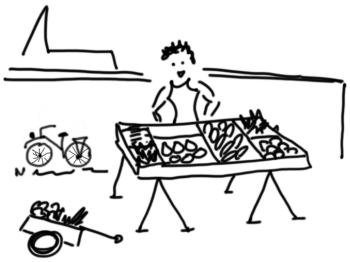

« DEVELOPPER ET SE DEPLACER »

Logements communaux

La question de l'accueil de nouveaux habitants à l'année, en particulier de jeunes couples qui n'ont pas accès aux logements sociaux, est un enjeu important pour notre île. Nous devons donc trouver des réponses à deux questions : quel type de logement proposer en location et quel terrain proposer à un coût abordable ?
Pour ce faire nous avons édité une carte qui fait apparaitre tous les terrains appartenant à la commune, que ce soit des terrains constructibles ou non.
Pour ce qui est des terrains constructibles, une zone importante existe au nord et à l'est du lotissement de la Grande Vigne : 1279 m2 au nord et 1850 m2 à l'est, au total 3129 m2.
Ainsi cette réserve foncière communale pourrait accueillir, à la fois, de l'habitat en location à loyer libre et quelques terrains constructibles. Il est grand temps de penser à l'avenir et de pouvoir répondre favorablement à des demandes d'installation à l'année.

Gare Maritime de Vannes
Pour ce qui est de la Gare Maritime, puisque désormais nous allons définitivement rester à cet endroit, il nous semble important que les conditions d'accueil soient améliorées avec un espace fermé et non plus ouvert à tous vents. Des contacts ont été pris avec la Ville de Vannes pour lancer ce projet.

Colombarium : agrandir et apaiser
Le nombre maximum d'urnes cinéraires disponibles au cimetière a été atteint. Il devient donc urgent non seulement de l'agrandir mais aussi de le rénover et d'en faire un lieu propice aux souvenirs des personnes aimées : verdissement, fleurs, buissons etc… Un projet va être lancé prochainement. Il sera ensuite présenté aux habitants pour avis avant lancement des travaux. Nous menons également une réflexion sur l'agrandissement du cimetière lui-même.

Daniel Lorcy

« GRANDIR ET APPRENDRE »

La commission Grandir et apprendre ayant en charge la jeunesse, a réfléchi à des actions à mettre en place pour faire, nous l'espérons, le bonheur des enfants les plus jeunes mais aussi des préados.

Une aire de jeux
Nous envisageons de réhabiliter le terrain de sport du camping tombé en déshérence depuis de nombreuses années : aire de jeux de ballon(s), boules, cages à écureuil ou autres, afin que s'y expriment leur énergie, leur sens du collectif, la camaraderie mais aussi leur responsabilité dans le maintien en bon état du matériel mis à leur disposition. Ce terrain pourrait être accessible à tous les jeunes Iledarais.

Un Conseil des Jeunes
Un conseil municipal des jeunes, calqué sur celui des adultes, pour les 7 - 16 ans.
Ce projet s'inscrit dans une dynamique de démocratie locale en permettant aux jeunes de se confronter à l'exercice de la citoyenneté. Ce lieu d'éducation civique vivante entre en écho avec le travail fait à l'école ou au sein de leurs activités associatives.
Les jeunes seront appelés à définir eux-mêmes des politiques adaptées à leurs besoins, à élaborer des projets et à les mettre en œuvre. Nous envisageons des élections aux vacances de printemps. Les modalités pratiques vous seront communiquées dans quelques temps avec plus de précisions.
Un mot pour terminer : nous souhaitons une bonne année scolaire à nos sept petits élèves, sans oublier Marie et Katia !

Fabienne Jean

« PROTEGER ET INNOVER »

« Dessine-moi une Ile ! »

Quand on est sur une île on est toujours un peu comme le Petit Prince sur sa petite planète.
« Ça ne fait rien, c'est tellement petit chez moi ! Droit devant soi on ne peut pas aller bien loin… »

Telle est notre île, il faut la protéger, la préserver des mauvais usages, la défendre contre les attaques auxquelles elle est soumise, la mettre en valeur et l'embellir pour pouvoir y vivre bien et heureux.
A nous de protéger notre trait de côte, à nous d'amender les sols pour les rendre plus fertiles.
A nous de nous préoccuper de la flore, de la faune et de sa diversité avant qu'elles ne disparaissent laissant une terre désertique et invivable.
Si nous n'engageons pas cette réflexion dès maintenant, dans 10, 20, 30 ou 50 ans notre île sera ; un « caillou » chauve inondable et en surchauffe.
Une commission participative à vocation délibérative sur « le trait de côte et les risques d'inondation et de submersion » sera constituée en octobre 2020. Si vous êtes intéressé(e) pour y participer signalez-vous au secrétariat de la mairie.

Michel DUDON et Clément KOUYOUMDJIAN

« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué aux festivités de cet été. Merci aux artistes, aux associations et à tous les intervenants pour nous avoir permis de passer moments agréables et festifs dans un contexte sanitaire difficile.

Pour cette rentrée le cinéma reprend dès le 13 septembre, avec une séance pour les petits et grands enfants, « Minuscule 2 ». Nous garderons le rythme habituel de 3 séances par mois durant cette année scolaire avec toujours une séance pour les enfants. N'hésitez pas à nous solliciter pour la programmation, c'est avant tout votre cinéma !

Autres moments phares du mois, la journée du patrimoine le 19 septembre à Ilur, organisée par le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan. Sans oublier la soirée des insulaires le 26 septembre, une connexion, un grand direct avec toutes les autres îles du Ponant afin de partager un petit moment bon enfant d'ici la prochaine édition du Festival repoussée en septembre 2021 à l'Ile aux Moines. Toutes les associations qui souhaiteraient profiter de l'occasion pour organiser un évènement dans la foulée du direct de 17 à 19h au Gourail sont les bienvenues. En respectant les règles sanitaires en vigueur bien-sûr.
Le musée reste lui aussi ouvert tout le mois avec une nouvelle expo sur les Terre-Neuvas.

Géraldine DAIGREMONT

PROCHAINES DATES, RENCONTRES A VENIR

5 SEPTEMBRE
Permanence des élus 10h à 12h à la mairie

13 SEPTEMBRE
Le ciné du dimanche « Minuscule 2 »

18 SEPTEMBRE
Présentation de l'étude sur l'hydrogéologie de l'Ile d'Arz, 17h à la mairie

18 SEPTEMBRE
Réunion de la commission participative « Place Capote »

19 SEPTEMBRE
Permanence des élus 10h à 12h à la mairie

19 SEPTEMBRE
Journée du patrimoine « Visite à Ilur » Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

20 SEPTEMBRE
Le ciné du dimanche « Bécassine », de Bruno Podalydès

26 SEPTEMBRE
« Le grand Multiplex inter Iles 2.0 », connexions insulaires 17h au Gourail

27 SEPTEMBRE
Le ciné du dimanche « L'Incroyable Histoire du facteur Cheval », de Nils Tavernier

3 OCTOBRE
Permanence des élus 10h à 12h à la mairie

8 OCTOBRE
Réunion publique « le service social à l'ile d'Arz » 17h au Gourail

INFOS PRATIQUES DE RENTREE

MAIRIE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h30 à 12H30

AGENCE POSTALE
Lundi au vendredi de 9h30 à 12h,
sauf le mercredi fermeture 11h45

CIPM « MARINS & CAPITAINES »
Mercredi au dimanche de 13h à 17h

MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Samedi 14h00 à 16h00

COLLECTE POUBELLES
Ramassage bac individuel lundi matin